



Préparation au concours de

# Auxiliaire de puériculture

Volume horaire  
hebdomadaire :

21 heures

Matières enseignées :

Biologie, Mathématiques, Français, Tests  
d'aptitude, Culture générale, Préparation à  
l'entretien avec le jury

Montant de la  
préparation :

A partir  
de 1 500 € TTC  
(frais de dossiers inclus)

## LA PROFESSION

L'auxiliaire de puériculture répond aux besoins quotidiens de l'enfant par la présence qu'elle assure et les activités d'éveil qu'elle propose. Elle ne peut apporter de soins médicaux, bien qu'elle y participe. Elle a également un rôle fondamental à jouer vis-à-vis des parents.

L'auxiliaire de puériculture exerce en milieu hospitalier (néonatalogie, pédiatrie, pouponnière), ou extra-hospitalier dans des structures d'accueil éducatives et sociales (crèche, halte garderie, jardin d'enfants, centre maternel, protection maternelle et infantile, etc.), à domicile ou dans des centres spécialisés auprès d'enfants atteints d'un handicap. Selon les lieux où elle exerce, l'auxiliaire de puériculture a des activités différentes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de l'enfant et prend en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le catalogue du soutien à la parentalité.

## POUR EXERCER

Il faut être titulaire du Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture qui comprend un enseignement théorique, réparti en 8 modules, et des stages. La durée de formation est de 1 an.

## LE CONCOURS

### Conditions d'inscription et d'admission

Être âgé(e) de 17 ans au moins au 31 décembre de l'année des épreuves d'admission.

Aucune condition de diplôme n'est requise pour se présenter à l'épreuve écrite d'admissibilité mais la possession du BAC dispense de certaines épreuves.

### Nature des épreuves

#### Pour les candidats bacheliers :

Une épreuve de **tests psychotechniques** a pour objet d'évaluer les aptitudes au raisonnement logique, à l'attention et à l'organisation.

#### Pour les candidats non bacheliers :

Deux épreuves écrites d'admissibilité :

- une première partie qui a pour objet d'évaluer les capacités de compréhension du candidat à partir d'un texte de **culture générale** portant sur un sujet d'actualité d'ordre sanitaire et social. Puis une série de questions qui sert à tester les connaissances du candidat en **biologie** humaine, nutrition-alimentation, et hygiène, ainsi que ses **aptitudes numériques**.

- à celle-ci s'ajoute l'épreuve de **tests psychotechniques**.

L'admission est prononcée à la suite d'une épreuve orale sous forme d'un exposé sur un thème du domaine sanitaire et social.

### Où présenter le concours

Des écoles d'AP sont réparties sur toute la France, le nombre de places par établissement est régi par un quota qui est variable. Il est possible de ne passer qu'un seul concours proche de son domicile ou plusieurs concours au sein de sa région ou au delà pour optimiser ses chances de réussite.

Le concours se passe dans les IFAP, les Instituts de Formation des Auxiliaires de Puériculture, dont la liste est facilement disponible sur Internet (ex d'IFAP : Brive, Bordeaux, Toulouse, Niort, Clermont-Ferrand, Bourges, Tours, Orléans...).

Liste complète des IFAP : <https://www.devenir-auxiliaire-puericulture.fr/images/liste-ecoles-auxiliaire-puericulture.pdf>

## L'ÉVOLUTION DE CARRIÈRE

Après 3 ans d'exercice professionnel dans leur spécialité, les auxiliaires de puériculture peuvent se présenter au concours de recrutement des Instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) afin de préparer le Diplôme d'État d'infirmier. Les titulaires du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture peuvent aussi préparer le DEAVS : diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale.

Il est également possible de se diriger vers une formation d'éducateur de jeunes enfants (EJE).

## LA FORMATION ELPAC

### Le déroulement

La scolarité est organisée sur une durée de 25 semaines, de mi-septembre à fin mars (semaines de vacances : 1 à la Toussaint, 2 à Noël et 1 en février).

### Le programme

Le programme présenté ci-dessous est celui destiné aux étudiants non bacheliers, son montant s'élève à 1 900 euros.

Pour les étudiants dispensés, le montant de la formation est de 1 500 euros.

Matières enseignées	Biologie	Culture générale	Français	Maths	Tests d'aptitude	Évaluations	Préparation entretien avec le jury et oral	Total
<b>Volume horaire hebdomadaire</b>	3 h	5 h	2 h	1 h	2 h	4 h	4 h	<b>21 h</b>

Le contenu des cours de tous les modules est spécifique au concours.

Les évaluations sont incluses dans le volume horaire hebdomadaire. Elles sont organisées chaque semaine, sont corrigées et commentées. Plusieurs concours blancs sont aussi prévus en cours de formation.

Pour s'adapter au niveau de chaque étudiant, la préparation peut être individualisée à partir de la Toussaint au travers de modules de soutien visant à renforcer les compétences ou à combler les lacunes identifiées au cours des premières semaines.

## LES ⊕ ELPAC

- Des cours magistraux assurés par des professeurs diplômés de l'enseignement supérieur.
- Des contenus et méthodes pédagogiques étayés par une expérience solide de la préparation aux concours.
  - Des conseils pédagogiques, une équipe attentive à l'évolution de votre travail et de vos connaissances.
    - Des Travaux Dirigés en groupes restreints spécifiques au concours choisi.
    - Un accompagnement individuel dans l'orientation et les choix à faire, une organisation du travail réfléchi sur l'année et une gestion du stress au travers d'ateliers peut être proposée.
    - Une atmosphère de travail rigoureuse mais chaleureuse.
    - Accès bibliothèque, presse et internet.